CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES
Séance du 27 mai 2021 à 19h00 heures
Salle des combles de la Maison de commune

Représentants des autorités communales :

Mme Sandrine LARGEY BOTTI
MM. Pierre JOLLIET (Municipal) et Marc VERAGUTH (Président)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement :

Mmes Anne-Laure REYMOND et Antoinette SCHWITZGUEBEL
M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Vanessa RANDEWIJK
MM. Yann LAVANCHY et Benjamin MIGY

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie d'Etablissement :

Mmes Virginie GUISAN (CAP), Sandrine RAMÒ (AAEE) et Céline PELET (Médecin scolaire)

1) Bienvenue

Le Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette séance. Une personne est excusée.

2) Présentation de M. Frédéric Rebeaud, travailleur social de proximité

M. Frédéric Rebeaud a pris ses fonctions de travailleur social de proximité (TSP) au CAP le 1er septembre 2020. Il fait un travail de rue où il va à la rencontre des jeunes d'Epalinges, dès 12 ans et jusqu'à 30 ans. Il propose aux jeunes que le souhaitent du soutien individuel au niveau des démarches administratives, du soutien en cas de difficultés familiales et du soutien au niveau scolaire.
Il travaille à heure fixe, à 60%. Son bureau se trouve au collège de l'Ofréquaz. Il y propose une permanence fixe le mercredi après-midi. Sa présence et son travail sont mis en avant via les réseaux sociaux, le site de la Commune et bien entendu par le CAP.

3) Communications de la direction des écoles

Les promotions auront bien lieu mais dans des conditions strictes au vu des mesures sanitaires.

Présentation de Mme Karen Cochand, éducatrice en milieu scolaire. Elle est à disposition pour les élèves qui rencontrent certaines difficultés.

De concert avec la Municipalité, il a été décidé que tous les élèves bénéficieront gratuitement de la carte de la bibliothèque, ceci dès la prochaine rentrée scolaire.

Dès la rentrée scolaire, au vu du nombre d'élèves, toutes les salles de classes seront exploitées. L'Etablissement remercie l'AAEE pour sa collaboration dans la mesure où des salles ont été libérées pour permettre de les utiliser pour des salles de classes.

C'est la dernière séance de Mme Schwitzgüebel, enseignante. Elle est chaleureusement remerciée par le Conseil d'établissement pour l'ensemble de son travail.

Le projet LIFT (projet visant à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité) va être organisé et mis en place dès la rentrée, le lancement sera programmé ultérieurement. Une enseignante a pris la responsabilité d'être référente pour les questions de liens avec le monde professionnel.

4) Adoption du procès-verbal de la séance du 08 octobre 2020

Le procès-verbal n'appelant quelques remarques de formes, il est approuvé à l'unanimité.

5) Concept 360 à Epalinges

Le Concept 360 a pour but de revisiter la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Après la mise en consultation de ce concept auprès des professionnels, il y a maintenant une base de travail solide. La prochaine étape sera de dresser un inventaire sur les besoins des élèves de l'Etablissement, celle-ci pourrait démarrer en automne 2021. Il y a aura ensuite une phase de questionnements et réflexions, afin de conserver ce qui doit l'être et faire avancer les autres besoins.
Il convient de pouvoir répondre aux besoins de chaque enfant. L'Etablissement a depuis cette année scolaire des ressources mobiles, comme des enseignants spécialisés qui vont dans les classes.

6) Retour sur le projet de l'accueil parascolaire pour l'OAJE

Jusqu'à aujourd'hui, le réseau d'accueil d'Epalinges s'étendait pour les classes de la 1ère à la 6ème, géré par l'AAEE. Avant même les demandes de l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants), un accueil de qualité au réfectoire scolaire pour les 7ème et 8ème dispensé par des animateurs sociaux-culturels, avait déjà été mis en place entre 12h et 14h.
Pour être totalement en accord avec la loi, l'OAJE demande que le concept d'accueil des 7ème et 8ème soit totalement intégré dans le système. La question du 12h-14h va être réglée par une convention qui mentionne que le fonctionnement actuel du réfectoire peut être intégrée tel quel dans le réseau et ainsi être adopté par la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour). Les prestations vont donc être maintenues telles quelles sont faites actuellement. Concernant l'horaire de l'après-midi de 15h30-18h, le CAP avait mis en place une animation préau, ouverte à tous les enfants, sous forme d'accueil libre. Même si ce concept est accepté par l'OAJE car il prend en compte les besoins et l'évolution des enfants, il ne rentre cependant pas dans les critères de contrôle que définit la loi. Pour cette partie de l'après-midi, l'AAEE va ouvrir un groupe d'accueil pour être conforme avec la loi (1 adulte pour 18 enfants), les enfants seront accueillis selon les critères actuels de l'accueil parascolaire. Les parents des 7ème et 8ème auront donc le choix dès la rentrée scolaire prochaine pour une inscription à l'AAEE dans une structure encadrée, selon les tarifs en vigueur ou pour un accueil libre s'ils estiment que leur enfant est capable de rester seul dans le préau avec une animation gratuite.

7) Retour sur la visite des cuisines Concordance

Le 20 mai dernier, une délégation du Conseil d'établissement a pu visiter les cuisines Concordance à Crissier, qui livrent les repas pour l'AAEE et le réfectoire scolaire.
1800 repas sont livrés chaque jour, treize personnes travaillent à 100% à l'élaboration de ces repas. Une personne s'occupe exclusivement des repas spécifiques (allergie) avec la difficulté de proposer des menus variés dans ces cas. Il n'y a pratiquement pas de stock car il y a une réelle volonté de fraîcheur. Chez Fourchette Verte, l'huile de colza ainsi qu'une faible teneur en sel sont de rigueur dans les plats, pour des raisons d'hygiène. Ceci explique que les goûts ne soient pas trop prononcés. Plus de 800 recettes sont élaborées, le choix des menus est donc vaste et varié.
Un investissement sera fait au budget communal afin d'avoir des installations permettant la réception des produits froid et de pouvoir réchauffer sur place.
Un prix de CHF 10.- est demandé par enfant. La volonté de Concordance est de rester à taille humaine, de travailler le plus possible avec des fournisseurs de proximité et d'être le plus transparent possible.

8) Nouvelle législature

C'est la dernière séance du Conseil d'établissement de la législature. La composition des membres de la nouvelle législature sera établie d'ici la fin de l'année 2021.

9) Divers

Le projet Quarto, soutient du quart parent dans les Conseils d'établissement, sera mis à l'ordre du jour pour la nouvelle législature.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie chaleureusement l'Assemblée pour sa participation et clôt la séance à 20 h 55.

Epalinges le 27 mai 2021 Secrétaire : Fabienne GHEZA